



Rugby Club Yvetotais

La Maison du Rugby

02.35.56.58.01

N° Agrément 76 S 87039 FFR 6453 P

rue Rétimare - 76190 YVETOT

Email : yvetotais.rugby-club@orange.fr

Le site du Club : <http://www.rugbyclubyvetotais.com>

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer vous êtes conviés à l'assemblée générale extraordinaire du Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le :

Vendredi 1^{er} juillet 2016 à 19 h 00

A la Maison du Rugby, rue Rétimare, à Yvetot

A cet effet, nous délibérerons sur l'ordre du jour suivant :

- Election des membres du bureau

Comptant vivement sur votre présence,

Sébastien BUISSETTE,
Président du Rugby Club Yvetotais

Nous vous rappelons que pour être éligible au Conseil d'Administration, il faut être âgé de 18 ans au jour de l'élection et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois.

De même, pour être électeur, il faut être âgé de plus de 16 ans (au 1^{er} janvier de l'année en cours), et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois.

✂

Monsieur, Madame

assistera n'assistera pas à l'Assemblée Générale Extraordinaire (Cocher votre choix)

Si absent, pouvoir en annexe à remplir (un seul pouvoir par personne), procuration pour les mineurs à leurs parents en annexe à remplir (deux procurations par famille).

Appel à candidature

Madame, Monsieur

Demeurant à

est candidat n'est pas candidat à l'élection du Bureau

Date : Signature :

Candidature à renvoyer par écrit, à l'attention du Président du Rugby Club Yvetotais, Sébastien BUISSETTE, avant le 29 juin 2016 minuit.

✂

Pouvoir

Le : à

Je soussigné(e), M....., demeurant à

déclare donner délégation de pouvoir à M.....

demeurant à

dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le 1^{er} juillet 2016, à 19 h 00, à la Maison du Rugby, rue Rétimeare, à Yvetot.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »

Le présent pouvoir devra être remis par son titulaire au Président du Rugby Club Yvetotais, Sébastien BUISSETTE, avant le 29 juin 2016 minuit.

Procuration

Le : à

Je soussigné(e),....., demeurant à

.....

déclare donner délégation de procuration à papa / maman M.....

demeurant à

dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le 1^{er} juillet 2016, à 19 h 00, à la Maison du Rugby, rue Rétimare, à Yvetot.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour procuration »

La présente procuration devra être remise par son titulaire au Président du Rugby Club Yvetotais, Sébastien BUISSETTE, avant le 29 juin 2016 minuit.